



24H 2016-01-13

# Le Grand Conseil poubellise un an de travail sur le logement

## Sauvetage manqué pour le contre-projet de Béatrice Métraux à l'initiative de l'ASLOCA

Tout ça pour ça! Après dix séances de commission et des mois de palabres, c'est retour à l'envoyeur pour le paquet logement ficelé par Béatrice Métraux en guise de contre-projet à l'initiative «Stop à la pénurie de logements» de l'ASLOCA. L'opération de sauvetage du compromis sur la politique de l'habitat a lamentable-

ment échoué hier au Grand Conseil dans un climat très tendu. Au grand dam des socialistes, des Verts et du centre, une majorité de députés a emboîté le pas à la PLR Christelle Luisier Brodard qui a proposé d'entrée de jeu de renvoyer les deux projets de loi au gouvernement. Pourquoi renoncer à un consensus gauche-droite

tricoté maille après maille depuis plus d'un an? La députée invoque le «revirement» de l'ASLOCA, qui vient d'annoncer qu'elle ne retirerait pas son texte malgré les concessions faites, notamment sur le droit de préemption: «Toutes leurs propositions ont été acceptées. C'est un coup de poignard dans le dos!»

### Vaud, page 15

**Soutien** L'UDC et le groupe La Gauche ont appuyé le PLR

**Vote** Les députés ont renvoyé le paquet par 76 oui contre 67 non

Et maintenant? La balle est dans le camp du gouvernement. A l'issue des débats, Béatrice Métraux jugeait la situation flottante: «Le Grand Conseil n'a pas examiné le paquet logement sur le fond et n'a pas donné d'instruction au Conseil d'Etat.» Une analyse politique s'impose. «Dans les meilleurs délais», promet-elle.

# Les députés enterrent le consensus sur le logement

**La tentative de trouver un compromis entre gauche et droite sur la politique de l'habitat échoue après plus d'un an de travail**

Lise Bourgeois

C'en est fini du compromis sur le logement. Pour le moment du moins. Le paquet ficelé par Béatrice Métraux et les députés de la commission a été renvoyé hier au Conseil d'Etat à 76 voix contre 67 après un âpre combat.

Une missive de l'ASLOCA a sonné le glas du processus de rapprochement entre gauche et droite, qui avait démarré il y a plus d'un an. Les défenseurs des locataires ont annoncé au Grand Conseil qu'ils ne retireraient pas leur initiative contre la pénurie à ce stade des discussions.

Le PLR a jugé cette menace injuste après ses concessions faites à l'ASLOCA. Christelle Luisier Brodard a donc proposé de renvoyer le paquet au gouvernement pour qu'il décide s'il soumet au peuple la seule initiative ou l'initiative et son contre-projet. Soutenue par l'UDC et par le groupe La Gauche, elle a obtenu gain de cause, au grand dam des socialistes, des Verts et du centre.

Dans le paquet logement figure le contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative, avec un droit de préemption à la place du droit d'expropriation demandé par les initiants. Le contre-projet, qui n'a pas les faveurs de la droite, est contrebalancé par un assouplissement de la loi sur les transformations d'immeubles, plutôt mal vu à gauche. Fondé sur la bonne volonté des uns et des autres de faire des concessions, le paquet devait permettre au Canton une politique proactive du logement pour combattre la pénurie.

## Vents hostiles

Ce frère équilibré n'a pas tenu le coup face aux vents hostiles qui se sont levés à l'extérieur du plénum. Des menaces de référendum ont été émises en coulisses. Les milieux immobiliers l'ont évoqué contre le droit de préemption, tandis que des idées de récolte de signatures couraient à gauche contre la LPPL, la loi sur les transformations d'immeubles.

Hier, les passes d'armes ont été rudes. Le président PLR de la commission, Marc-Olivier Buffat, a d'emblée parlé d'une dernière séance de discussion «houleuse et pénible». Pour Christelle Luisier Brodard, la prise de position



## Revers

**Béatrice Métraux a déploré que le Grand Conseil se défasse du paquet logement.** J.-B. SIEBER/ARC

## En bref

### Communautés religieuses

Le Grand Conseil a rejeté, hier, le postulat intitulé «Les communautés religieuses doivent certifier respecter nos principes fondamentaux». L'UDC Fabienne Despot souhaitait que l'Etat durcisse les conditions pour accorder le statut d'intérêt public à une communauté religieuse. La députée voulait que cette reconnaissance soit conditionnée à une allégeance aux principes fondamentaux de la Constitution.

### Moratoire

Les socialistes ne lâchent pas leur os après le vote en décembre au Conseil national qui a sonné le glas de la clause du besoin pour les cabinets médicaux. Hier, le groupe socialiste au Grand Conseil a déposé une interpellation intitulée «Moratoire concernant l'implémentation des nouveaux médecins: nous avons besoin de savoir où nous allons». Le PS veut notamment savoir s'il y aura une incidence sur les primes 2017 des assurés vaudois. Il reviendra au conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard d'y répondre.

de l'ASLOCA est «un coup de poignard dans le dos». La députée a fait valoir que son camp avait fait des concessions pour un droit de préemption dont il n'apprécie «ni le principe ni les modalités». Par la voix de Philippe Jobin, l'UDC s'est dite «déçue».

A gauche, le socialiste Nicolas Rochat Fernandez a rétorqué qu'il était «surpris et contrarié» de la «tactique dilatoire» de la droite. Le Vert Jean-Yves Pidoux a exposé que le renvoi au Conseil d'Etat revenait à faire de ce dernier l'autorité tutélaire du Grand Conseil, alors que celui-ci est le

«Le PLR fait des concessions pour un droit de préemption dont il n'apprécie ni le principe ni les modalités»

### Christelle Luisier Brodard

Députée PLR, auteure de la motion pour le renvoi du paquet logement au Conseil d'Etat

premier pouvoir: «La démocratie, ce n'est pas seulement trouver des consensus, c'est aussi de la confrontation», a-t-il ajouté.

La balle est désormais dans le camp du Conseil d'Etat. Il devra décider ce qu'il advient du paquet logement. A la sortie des débats, Béatrice Métraux a décrit une «situation flottante»: «Le Grand Conseil n'a pas examiné le paquet logement sur le fond et n'a pas donné d'instruction au Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat va faire une analyse politique. Il va en discuter dans les meilleurs délais.»

## Le droit d'initiative ne sera pas assoupli

● Le Grand Conseil n'a pas voulu faciliter la récolte de signatures pour les initiatives et les référendums au niveau communal. «Dans ce parlement, il y a des postures qui sont fortement dépendantes de la situation politique dans telle ou telle ville, a estimé le Vert Raphaël Mahaïm en pointant le PLR et les socialistes. Autrement dit, il y a ceux qui ont l'habitude d'être majoritaires et ceux qui sont habitués à être minoritaires.»

Cela tombe bien, les groupes PLR et socialiste forment, à eux deux, une majorité au Grand Conseil. Ils ont donc fait capoter cette proposition de modification de la loi sur l'exercice des droits politiques. Ce projet de loi découlait de la motion Voiblet acceptée par le parlement en 2013. Il visait à abaisser le nombre de signatures requises pour une initiative ou un référendum dans les villes de plus de 10 000 électeurs à 8% (contre 10% actuellement). «Lorsqu'on

touche à la mécanique complexe de la loi électorale, on prend le risque d'ouvrir la boîte de Pandore», a prévenu le président du groupe PS, Nicolas Rochat Fernandez. Le Conseil d'Etat lui-même souhaitait enterrer ce projet de loi. «La procédure de récolte de signatures a déjà été assouplie ces dernières années, a rappelé la conseillère d'Etat Béatrice Métraux. Il y a aussi le risque de favoriser des minorités de blocage dans les communes.» **R.B.**